



Revendications FAI septembre 2011

Les textes en gras sont des commentaires des élus CGT

Revendications

Réponses

| | |
|--|---|
| <p>1 <u>Direction :</u> Suite à la question CGT du mois d'août au sujet du jour de congé ajouté en cas de mariage suite à un PACS, nous souhaitons que ce soit précisé dans l'accord de substitution afin de l'officialiser.</p> | <p>La réponse donnée le mois dernier est erronée : La convention collective ne prévoit pas de jours de congé pour la conclusion d'un PACS, le code du travail non plus. Nous avons assuré le mois dernier que nous ne ferions pas moins bien que la convention collective. Nous faisons mieux par accord puisque nous donnons la possibilité aux salariés qui concluent un pacs de bénéficier de 5 jours pour congé événement familial. Cependant si le salarié se marie avec le même partenaire, et qu'il a déjà bénéficié de 5 jours de congé, il n'a effectivement pas droit à un nouveau congé événement familial. Nous veillerons dans ce cas à ce qu'il puisse poser des RTT ou COP s'il le souhaite.</p> <p><i>La convention collective a été modifiée par l'avenant du 18 février 2011 qui prévoit bien 5 jours de congés pour un mariage et un jour pour un PACS. Seulement elle n'a pas encore été publiée au journal officiel, ce qui devrait se faire sous peu. Surtout qu'elle a été signée par toutes les organisations autour de la table y compris la CGT. Donc, notre accord d'entreprise se verra inférieur à la convention collective. Ne doutons pas que la direction corrigera aussitôt cette imperfection !</i></p> |
| <p>2 <u>Direction :</u> - Dans les questions DP du moi de juin, nous posions cette revendication : <i>« La prise en charge de l'entretien des vêtements de travail a été réaffirmée par la cour de cassation le 21 mai 2008 dès lors que le port est obligatoire, fût-ce à simple titre commercial ».</i> <i>Par ailleurs les articles L1221-1 du code du travail et 1135 du code civil impliquent que les frais exposés par le salarié, pour les besoin de son activité professionnelle et dans l'intérêt de l'entreprise sont supportés par l'employeur.</i> <i>Comment comptez-vous appliquer cette mesure ?</i> Vous répondez : <i>Nous avons pris connaissance de la jurisprudence du 21 mai</i></p> | <p>Comme toute jurisprudence, celle-ci peut être soumise à différentes interprétations. Nous faisons effectivement un travail de concertation avec nos voisins de GFT mais aussi plus largement avec notre environnement. Nous n'avons pas oublié votre revendication, et nous reviendrons vers les représentants du personnel lorsque nous serons en mesure de faire une proposition.</p> <p><i>Quelque soit la solution qui sera trouvée, il faudra qu'elle soit rétroactive car en attendant, la direction en gagnant du temps économise sur notre dos.</i></p> |

| | |
|--|--|
| <p>2008. <i>Nous avons aussi contacté M. Kervern à GFT pour envisager un traitement identique de cette problématique dans nos deux établissements.</i> <i>Une rencontre est prévue à la rentrée pour aborder plus précisément ce point avec lui.</i> Nous demandons aujourd'hui une réponse immédiate à cette revendication avec une indemnisation rétroactive car nous estimons qu'il est trop facile de jouer la montre</p> | |
| <p>3 Racks : Les collègues du secteur des Racks souhaiteraient travailler en équipes 2x8 et que des nuits permanentes soient mises en place sur le principe du volontariat plutôt que les 3x8. Pour rappel, il est prouvé que les 3x8 sont très néfastes pour la santé mentale et physique des salariés.</p> | <p>Réponses faites lors du CHSCT extraordinaire du 21/09/2011. <i>Nous rappelons que nous souhaitons que la direction mette tout en œuvre pour respecter le choix des salariés aussi bien dans le secteur d'activité que dans le roulement. Il en va de leur santé mentale et physique.</i></p> |
| <p>4 Racks : Est-ce que FAI fabriquera les Racks pour le transport et le stockage des 6F35. Si non, qui les fabriquera et pourquoi ?</p> | <p>Une étude est en cours concernant le design du rack 6F35 - notamment en fonction du plan de charge et du timing, si cette modification était confirmée comme la meilleure solution vs. emballage "plastique proformé", alors ces racks pourraient être fabriqués par FAI. <i>Jamais le CE n'a été informé d'une telle étude. Ce qui ne signifie pas qu'elle n'existe pas mais plutôt que le comité d'entreprise est peu informé sur l'ensemble des nouveaux projets et de leurs mises en place.</i></p> |
| <p>5 Direction : Dans le cadre du chômage partiel qui nous sera imposé, les jours de « récupérations pour jours fériés travaillés » devront-ils aussi être soldés, comme les congés ou RTT ?</p> | <p>Oui <i>Seuls 4 jours de RTT sont disponibles ainsi que les jours placés dans le CET.</i></p> |
| <p>6 TTH : IL n'y a plus de menthe pour les salariés du TTH, « quota épuisé » pourtant la chaleur est encore présente. Nous demandons à ce que les salariés puissent en bénéficier tant qu'il fait chaud.</p> | <p>Nous avons le stock nécessaire pour répondre aux besoins. Nous proposons donc 12 bouteilles pour le TTH (4 / équipe) et 6 bouteilles pour les racks (2/équipe). <i>Voir avec la maîtrise pour faire le nécessaire. Avec les économies qui ont été faites sur les équipes de matin, pas étonnant qu'il reste du stock.</i></p> |
| <p>7 Assemblage : Les personnels de la « S » mutés sur la « E » sont sur les postes les plus difficiles et certaines femmes font le boulot prévu pour les hommes. Il faudrait mieux répartir les postes.</p> | <p>Des rotations sont faites sur les postes. <i>Ce n'est pas forcément le cas. D'une manière générale, la désorganisation actuelle ne devra pas se répéter sur les futurs projets.</i></p> |

| | |
|--|---|
| <p>8 <u>Racks :</u> Sur le secteur des Racks, il était prévu que les soudeurs tournent sur les différents postes et machines. Avec la venue de nouveaux opérateurs non formés à la soudure, il paraît difficile d'appliquer ce turn over. Comment comptez-vous résoudre ce problème ?</p> | <p>Réponses faites lors du CHSCT extraordinaire du 21/09/2011.</p> <p><i>Ce n'est pas parce que le CHSCT est informé que les DP ne doivent pas l'être. Par ailleurs, une session de test de 19 personnes est en cours pour former 10 à 12 soudeurs supplémentaires.</i></p> |
| <p>9 <u>Racks :</u> La luminosité sur le secteur des Racks n'est pas suffisante. Il serait judicieux d'abaisser les néons pour palier à ce problème. Faites le nécessaire pour le confort des yeux des opérateurs.</p> | <p>Essai réalisé sur une cabine témoin au niveau de l'éclairage (600 lux) suite au rabaissement des néons. Essai satisfaisant tant au niveau des résultats qu'au niveau des opérateurs concernés. A poursuivre sur les autres cabines.</p> |
| <p>10 <u>Racks :</u> Suite à la question du mois dernier concernant une demande d'analyse d'air sur le secteur des Racks, vous nous aviez répondu que celle-ci serait programmée dès le début de la production. Quand prévoyez-vous cette analyse et en informerez-vous le CHSCT ?</p> | <p>Concernant les mesures d'atmosphères, les mesures seront réalisées prochainement, désignation du laboratoire ok ; programmation des mesures en cours.</p> <p><i>Il faudra informer le CHSCT des résultats.</i></p> |
| <p>11 <u>Direction :</u> Il n'y a plus de chats sur le site depuis le retour des congés. Que s'est-il passé ? quelle société s'est occupée d'éradiquer ces chats et où sont passés les chats tatoués ou munis d'une puce pour les identifier ?</p> | <p>FAI n'a passé aucun contrat ni aucune consigne concernant les chats. Nous allons voir avec GFT s'ils avaient programmé une action. Dans tous les cas, l'élevage de chats n'est pas une activité de l'entreprise.</p> <p><i>Nous attendons la réponse de GFT. En tout état de cause, les salariés n'élèvent pas de chats dans l'entreprise car les chats viennent y vivre s'eux-mêmes. Par affection, ils sont parfois nourris, castrés (preuve qu'il n'y a pas d'élevage) et tatoués (puces électronique). Cela se respecte !</i></p> |
| <p>12 <u>Racks :</u> Les gabarits de la base des racks sont faits en Roumanie, pourquoi ne sont-ils pas fabriqués à FAI ?</p> | <p>Le site Ford de Roumanie, ayant fabriqué des racks par le passé, avait été identifié comme un soutien pour le lancement du projet rack à Bdx. A ce titre un ingénieur Roumain est venu évaluer la réalisation de nos gabarits (rigidité, fonctionnalité, ergonomie, etc.). Des bases de racks étant alors disponibles en Roumanie, il avait été proposé de réaliser les montages des racks I4, par des modifications mineures. A l'époque, cela permettait de tenir le Timing du lancement.</p> |
| <p>13 <u>Direction :</u> Il s'avère difficile voire impossible d'obtenir des polos grandes tailles XXL et plus sur ce secteur. Un bon court depuis le mois de juin et toujours rien, il serait bien de faire avancer les choses plus rapidement.</p> | <p>Nous avons regardé avec Mme Couronneau la consommation et les sorties liés à cette référence Les derniers polos ont été sortis lundi dernier. Nous en recevons et en sortons régulièrement. Nous attendons d'ailleurs pour aujourd'hui, la livraison hebdomadaire ITURRI.</p> <p>Ci-dessous les sorties mensuelles montrant une consommation régulière. Les consommations varient de 5 à 9 suivant les mois, sauf pour le mois de mai où il y a eu une surconsommation (24) honorée. Si effectivement une personne concernée</p> |

| | | |
|--------|--|---|
| | | <p>par ce problème n'a pas fait remonter son 2308 à Mme Couronneau avec un stock 0, il se peut qu'elle n'ait jamais été satisfaite en priorité par le magasin. Ce serait important de nous faire remonter la référence du 2308 n'ayant pas été satisfait. Par contre, s'il y a un besoin supplémentaire au TTH que l'on nous le fasse savoir de façon à augmenter les quantités à commander.</p> |
| 1 4 | <p><u>Direction :</u> Ou en est la réparation du portillon du CE ?</p> | <p>Diagnostic terminé semaine 37. Commande placée semaine 38 chez le fournisseur. Nous n'avons pas de délai.</p> <p><i>Et nous, nous n'avons pas de portillon ! En attendant, il faut passer par le poste de garde Nord.</i></p> |
| 1 5 | <p><u>Prêt GFT :</u> Au sujet des salariés prêtés à GFT : Nous demandons un état des lieux (combien de salariés prêtés à ce jour, combien sont volontaires, combien le sont avec un avenant à leur contrat de travail, etc...) De plus, nous souhaitons avoir un bilan détaillé à chaque réunion du CE (la seule information du nombre de salariés prêtés étant insuffisant).</p> | <p>Au 23/09/2011 : 28 salariés prêtés dont 24 volontaires. Sur les 28, 4 ont signé un avenant à leur contrat de travail. Essentiellement, pour des changements de fonction.</p> <p><i>Depuis, des salariés non volontaires ont été mutés sans que la direction leur demande leur accord. La loi a pourtant été modifiée le 28 juillet 2011 l'obligeant à le faire. La loi n'étant pas respectée, nous allons suivre cette affaire de près !</i></p> |
| 1 6 | <p><u>Sodexo GFT :</u> La cafétéria de GFT est plus chère que celle de FAI. Les salaires de nos collègues ayant été très minimalement réévalués lors des dernières NAO, nous voulons que FAI participe financièrement pour compenser cet écart.</p> | <p>Il s'agit de 2 sociétés différentes. Les prix sont fixés contractuellement. Il n'y a pas d'action possible à ce niveau.</p> <p><i>La direction manque d'imagination ! Accorder une prime compensatrice est dans le domaine du possible ou elle aurait pu anticiper en nous donnant une augmentation générale supérieure. Nous nous tenons à sa disposition pour lui fournir un tas d'idées puisqu'elle en manque.</i></p> |
| 1 7 | <p><u>Direction :</u> Au sujet des promotions et mérites, quelles populations seront prioritaires.</p> | <p>Le budget d'augmentation individuelle a été distribué dans tous les départements de l'entreprise. Nous avons adressé quelques recommandations comme la liste des personnes qui travaillaient à GFT ou avaient travaillé à GFT ou avaient travaillé à GFT ou la liste des salariés qui n'avaient pas eu d'augmentation individuelle depuis plus de 5 ans, mais la distribution de ce budget revient bien à chaque responsable de département.</p> <p><i>Nous espérons aussi que la proportion de promos entre les ouvriers et les cadres a été mieux respectées que l'année passée !</i></p> |

| | |
|---|---|
| <p>1 Formation : 8 Est-il prévu que les CDSPA qui ont échoués à leur examen puissent le repasser ? Si oui, quand ?</p> | <p>Sur les 5 personnes ayant échoué à la qualification CDSPA, une personne bénéficiera d'une formation complémentaire de 60 heures à compter du 27 septembre.</p> <p><i>Le mieux pour les salariés concernés est d'aller voir le responsable de la formation et de venir nous voir si les réponses ne les satisfont pas.</i></p> |
| <p>1 Direction : 9 Quelles sont les intentions de la direction en ce qui concerne les salariés COTOREP et ceux avec des réserves médicales ? Seront-ils affectés sur les nouveaux projets et si oui, lesquels ? Des indices récents nous font craindre leur mise à l'écart...</p> | <p>Tous les salariés recevront leur passeport APLD sur lequel figure l'affectation potentielle. Celle-ci est soumise à l'aptitude évaluée par le médecin du travail. Ce qui explique en partie que cette affectation est potentielle.</p> <p><i>Le plan d'employabilité doit être présenté au CHSCT pour les personnes non qualifiés. D'autre part, nous resterons vigilants sur le sujet car la tentation de se débarrasser de ces collègues en profitant de la restructuration de l'usine semble être présente.</i></p> |
| <p>2 Formation : 0</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur 668 formations de prévues, combien de salariés seront concernés (certains faisant plusieurs formations) ? • Quelles évolutions de carrière auront les salariés qui feront les formations AMSM, VAE et CEI ? A ce sujet, nous voudrions un bilan des évolutions de carrière des salariés ayant suivi ces formations par le passé. • 40 formations en fondamentaux fonderie sont prévues. Dans quel but sachant que nous n'avons pas de fonderie à FAI ? • 24 salariés suivront la formation « devenir autonome pour produire en salle blanche » concernant le projet de la 6F35, pourquoi cela concerne si peu de salariés ? • La formation accompagnement leadership/animateur d'équipe (30 salariés), est-ce une formation pour les TL ? Si oui, ils sont seulement 30 dans l'usine ? | <p>Nous avons donné un nombre de places en formation (668). Le nombre de personnes formées / nombre de stagiaires ne peut être donné qu'a posteriori.</p> <p>Les fondamentaux de fonderie ne s'adressent pas à de futurs fondeurs mais à des usineurs afin qu'ils comprennent les répercussions de ce mode de fabrication sur les métaux à usiner.</p> <p>Pour les 24 personnes "salle blanche" c'est le nombre prévisionnel construit à un moment du projet. Si ce nombre doit augmenter nous ferons face à la situation.</p> <p>Concernant le nombre de TL, il s'agit de personnes qui doivent bénéficier de connaissances supplémentaires.</p> |
| <p>2 Direction et organisation du travail : 1 La production de la E se termine le 10 novembre, est-ce que des secteurs continueront à travailler pour faire du service parts, de l'expédition ? Si oui lesquels, et jusqu'à quelle date ?</p> | <p>La fin de la fabrication de la E est prévue le 04 novembre. Quelques services comme les convertisseurs ou les races poursuivront leur activité plus longtemps (à priori décembre 2011 pour les convertisseurs et premier semestre 2012 pour les races).</p> |
| <p>2 Direction : 2 Des mains control pour le service parts sont revenus, ils doivent être démontés. Qui va le faire ?</p> | <p>Le personnel de la salle des mains control.</p> <p><i>Donc, s'il n'y a que ce personnel, il faut s'attendre à une surcharge de travail pour eux.</i></p> |

